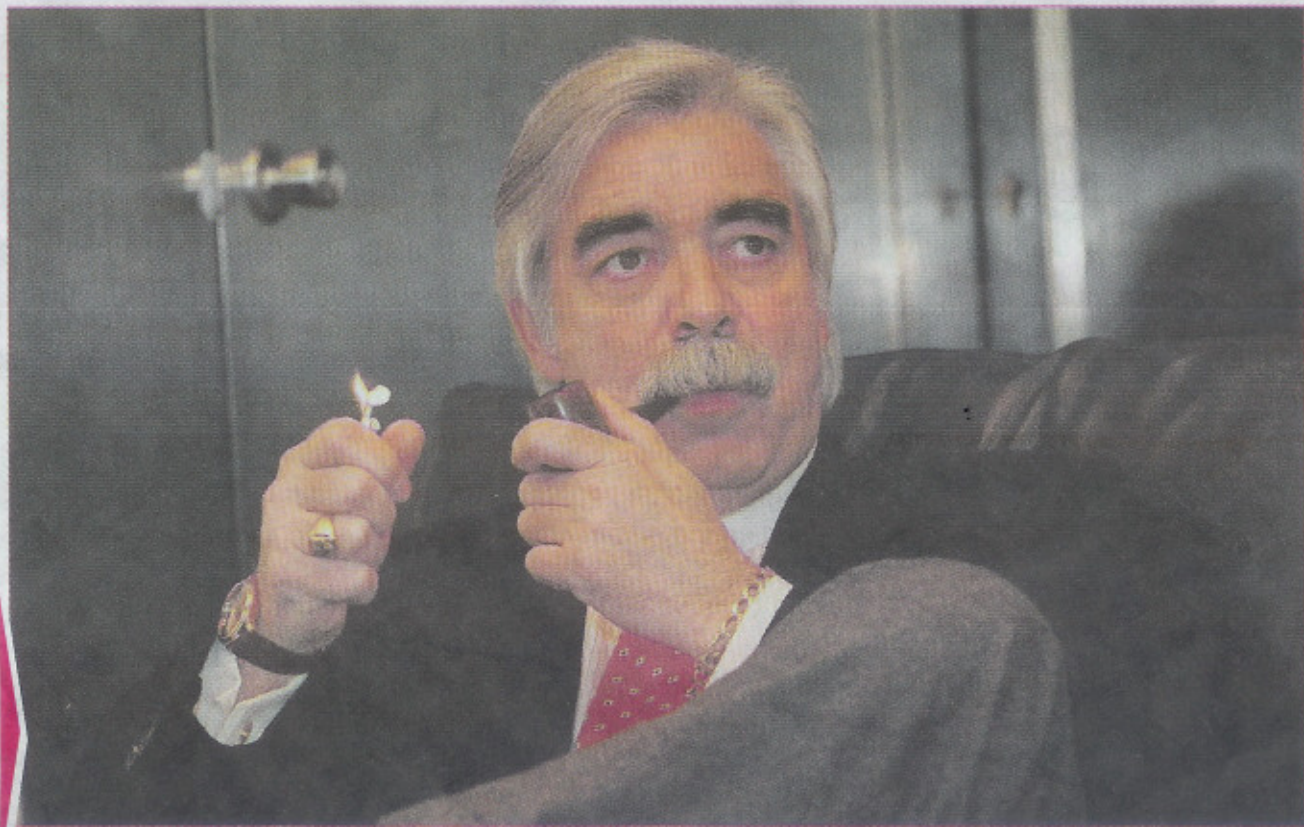


Bernard Fragneau, préfet :

■ En place depuis juillet 2004, Bernard Fragneau a ouvert tous les dossiers sensibles de l'Essonne. Du logement social à la délinquance en passant par les gens du voyage, le préfet revient sur ses choix.

Jamais sans ma pipe. En vingt mois, Bernard Fragneau a imposé un style. Et un but : asseoir l'autorité de l'Etat dans l'Essonne.



e Républicain : Comment suivez-vous les événements de la contestation étudiante contre le Contrat première embauche ?

- Bernard Fragneau : Il y a une grande vigilance pour garantir la sécurité des manifestants. Tant dans les lycées et dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Mais dans l'Essonne, il n'y a pas plus d'agitation qu'ailleurs.

- Depuis votre arrivée dans l'Essonne en juillet 2004, quel regard portez-vous sur le département ?

- L'Essonne est un département contrasté. A la fois terre de hautes technologies et département où l'on compte une vingtaine de dossiers de renouvellement urbain à traiter. D'un côté, une forte activité économique, un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale. De l'autre, beaucoup de



« Le préfet ne se positionne pas. Il applique la loi. »

souffrances dans les quartiers, des problèmes d'intégration, d'accès à l'emploi, à la santé, à la culture... Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si l'Essonne a été retenu parmi les six départements où l'Etat a installé un préfet délégué à l'égalité des chances. Cela dit, l'ensemble des outils mis à notre disposition devrait permettre, sinon de résoudre, du moins de faire reculer nettement ces problèmes.

- De les résoudre ?

- Je revendique le droit d'être optimiste. On a plus de moyens qu'on en a jamais eu. Cinq milliards d'euros pour le Plan national de rénovation urbaine. Et bientôt une Agence natio-

nale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, pour laquelle j'attends que les préfets soient les maîtres d'œuvres au niveau départemental. D'ici fin 2006, cette Agence devrait être opérationnelle, mais on y travaille déjà.

- Parmi les dossiers départementaux, la sécurité routière reste une constante priorité. Faut-il s'attendre à de nouveaux radars fixes ?

- L'Essonne compte huit radars fixes, ce n'est déjà pas mal. Plus les radars mobiles. Il pourrait y avoir un ou deux nouveaux radars d'ici la fin de l'année, mais tout ceci est encore en discussion...

- L'état des routes nationales laisse à désirer. Celles-ci viennent d'être transférées aux départements. Le Conseil général de l'Essonne dénonce des surcoûts que le contribuable devra payer. Comment vous positionnez-vous dans ce débat ?

- Le préfet ne se positionne pas. Il applique la loi. L'acte II de la décentralisation a été voté le 13 août 2004. Fin 2005, je signalais l'arrêt de transfert de compétences. Si le Conseil général annonce de nouveaux investissements, il s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la loi, dans la mesure où le législateur a toujours estimé que les collectivités territoriales, par leur proximité, sont plus à même de gérer des équipements locaux que l'Etat. Les conditions de compensation financière, à l'euro près, sont les mêmes que celles qui ont prévalu lors de la première vague de décentralisation, en 1982. J'ajoute que l'Etat consacre tous les ans 80 milliards d'euros au soutien des collectivités territoriales. C'est même son premier poste budgétaire.

- Le Conseil général réclame 60 millions d'euros à l'Etat au titre de la décentralisation. Etes-vous d'accord avec son calcul ?

- J'ai vu cela, en effet. J'ai demandé au président Berson de bien vouloir me communi-

quer le décompte par lequel il arrive à un total de 60 millions. Ce décompte, je l'attends toujours. Dommage, cela m'aurait intéressé, mais peut-être n'a-t-il pas eu le temps... Cela dit, c'est vrai qu'il y a un problème avec le RMI. Sa décentralisation met les départements en difficulté, dans la mesure où l'année de référence est 2003. Or, depuis trois ans, le nombre de personnes inscrites au Revenu minimum d'insertion n'a cessé d'augmenter. Le 19 février, l'Association des départements de France rencontrait le Premier ministre. Celui-ci s'est engagé à débloquer 1,5 milliard d'euros sur trois ans pour l'ensemble des départements. C'est un effort supplémentaire, en plus des 5 milliards déjà transférés aux départements dans le cadre de la décentralisation. Ce n'est pas rien. Plus les 5 milliards prévus, je le répète, pour le Renouvellement urbain des quartiers. Oui, l'Etat met les moyens. Il faut avoir une vue d'ensemble et remettre les choses en perspective. Mon discours est technique, pas politique.

- Autre sujet de préoccupation de l'Etat : l'intercommunalité. Un sujet dans lequel vous vous êtes beaucoup investi, mais qui intéresse peu les gens. Pourquoi est-ce si important, selon vous ?

- L'intercommunalité est un sujet important et sensible. La France compte 36 000 communes. Cette parcellisation du



« J'attends toujours le décompte du Conseil général »

territoire est un frein aux politiques d'aménagement du territoire et de développement

économique. Voilà pourquoi il est indispensable que les communes se regroupent. De plus, l'intercommunalité a un rôle primordial à jouer en matière de solidarité entre villes riches et villes pauvres. Les communautés d'agglomérations et de communes se mettent en place. Déjà, 72 % des Essonnais vivent en intercommunalité. Leurs actions ont des répercussions directes sur la vie quotidienne des habitants. C'est la raison pour laquelle les citoyens doivent s'y intéresser.

- Vous avez refusé certains projets d'intercommunalité, cherchez à en regrouper d'autres. Quel est votre objectif ?

- Depuis 1998, on assiste à une explosion du nombre d'intercommunalités. L'Essonne ne fait pas exception. Aujourd'hui, que fait l'Etat ? Un bilan. Les nouvelles intercommunalités ont-elles remplacé les anciens syndicats intercommunaux ? Ont-elles réussi leurs défis ? Ont-elles permis de réaliser des synergies entre personnels d'intercommunalité et personnels des mairies ? Des économies pour le contribuable ? A toutes ces questions, il est permis d'en douter. Le rapport de la cour des comptes de novembre 2005 ne dit pas autre chose. L'un des problèmes tient au fait que certaines de ces structures n'ont pas de cohérence territoriale. Elles ne reposent pas sur de vrais bassins de vie, mais sur d'autres critères. La politique, les habitudes, les personnalités...

- Des exemples ?

- Je ne veux pas stigmatiser. Pas maintenant. J'ai jusqu'à la fin de l'année pour rendre mon rapport au gouvernement. Le problème, c'est que l'intercommunalité devait simplifier la carte. Or, c'est l'inverse qui s'est produit. Dans mon rapport, je préconiserai des changements. Et il y a peu de chances pour que mes propositions fassent l'unanimité dans le département...

- Vous préconisez de rappro-

- Cette idée date d'il y a trente ans et reste tout à fait logique. C'est la raison pour laquelle j'ai refusé le projet d'intercommunalité "Europe Essonne", porté par Massy. J'ai toujours pensé



« Je revendique le droit d'être optimiste »



qu'il était prématuré de diviser ce territoire en deux avec, d'un côté, le plateau de Saclay et, de l'autre, Massy et son intercommunalité. Qu'on le veuille ou non, les destins de Massy et de Palaiseau sont liés. Dans cette affaire, on parle quand même d'un gisement de plusieurs dizaines de milliers d'emplois à venir. De l'émergence de grands campus autour de Polytechnique. De pôles internationaux de compétitivité. L'enjeu, c'est la concurrence des territoires. Ce n'est pas l'Ile-de-France contre Marseille ou Lille. C'est l'Ile-de-France face à Londres, Berlin ou Madrid. Cet enjeu dépasse de loin celui des dix seules communes d'"Europe Essonne". Il est national et donc, intéresse l'Etat. Le préfet doit le rappeler, c'est son métier.

- Même réflexion pour Evry et Corbeil-Essonnes ?

- La question est posée. Pour l'instant, elle reçoit de la part des élus des réponses pour le moins négatives. Quand je vois ces deux communes distantes de 3 kilomètres, confrontées aux mêmes défis, qui construisent un hôpital à cheval sur les deux intercommunalités, qui accueillent chacune une partie de la Snecma, je me dis qu'il y a des raisons qui plaident en faveur du rapprochement. Cela dit, je n'imposerai rien du jour au lendemain. Je proposerai une

« Oui, l'Etat met les moyens »

drier, une feuille de route. Sur plusieurs années s'il le faut.

- Parlons des gens du voyage. Où en est-on des projets d'aires d'accueil ?

- Il y a deux problèmes. D'abord, celui des aires de stationnement, dont le schéma départemental d'accueil des



« Tant qu'on refusera de voir le problème en face... »

gens du voyage prévoit l'aménagement pour les communes de plus de 5 000 habitants. Certaines ont déjà rempli leurs obligations. D'autres non, mais la plupart ont trouvé un terrain. Seuls 25 à 30 % des objectifs du schéma départemental sont atteints. C'est encore trop peu, mais les choses avancent. Ensuite, il y a le problème des aires de grands passages. L'Essonne n'en compte aucune. Or, il en faut trois ou quatre. C'est indispensable si l'on veut absorber le flux des 500 à 600 caravanes qui traversent le département chaque été. Tous

les ans, c'est le même problème : elles n'ont nulle part où stationner. Soyons clair. Il n'y a pas un maire dans l'Essonne qui soit d'accord pour ouvrir sur sa commune une aire de grand passage.

- A commencer par le maire de Lisses...

- Je peux comprendre son hostilité au projet, mais le maire de Lisses, comme ses confrères, ne me propose aucune autre solution. Le terrain trouvé sur sa commune appartient à l'Etat. De plus, il se trouve précisément sur le trajet des gens du voyage. Alors, j'entends dire : « Ce sera le bordel. » Moi, je réponds : « C'est déjà le cas. Raison de plus pour l'organiser. » Je rappelle que ces aires de grands passages ne seront utilisées que deux à trois fois par an. Elles seront gérées et non gratuites. Les gens du voyage paieront leur séjour. Ils le font déjà, comme le font les vrais voyageurs.

- Et du côté des terrains militaires ?

- On a bien regardé. Brétigny et Montlhéry ? En son temps, la question avait été tranchée par Raffarin : c'est non. Tant que ces sites ne seront pas désaffectés. Or, ils sont toujours utilisés par l'armée. Quant à Tigery, c'est impossible. Des raisons juridiques et la proximité de la forêt nous l'en

empêchent. J'ai lancé un appel au président de l'Union des maires de l'Essonne : « Amenez-moi un maire qui serait d'accord. » Depuis, rien ! Tant qu'on refusera de voir les choses en face, le problème perdurera.

- Ouvrons le chapitre sécurité. Quelles sont les tendances de la délinquance ? Quels enseignements ont été tirés de la crise des banlieues ?

- En matière de sécurité, il y a deux tendances. Premièrement, la délinquance "classique", celle constatée sur la voie publique, diminue. En moyenne, de 2 à 3 % par an depuis quelques années. C'est une tendance nationale. Deuxièmement, la violence augmente. Qu'il s'agisse des violences urbaines ou des violences en général. Après les émeutes des banlieues, un plan plus renforcé a été adopté. Depuis quatre mois, une à trois compagnies de CRS ou d'escadrons de gendarmes mobiles patrouillent tous les soirs dans l'Essonne. Auparavant, ces renforts stationnaient deux à trois jours. Aujourd'hui, ils tournent un mois dans l'Essonne. Ce qui leur permet de mieux connaître le terrain.

- Quelles actions sont menées contre l'économie souterraine ?

- On en parle peu, mais nous avons réussi quelques belles opérations ces derniers mois

sur des réseaux de trafic de stupéfiants et de voitures volées. Des opérations de police ont également été menées sur des auteurs de braquages, de car-jackings — ces vols de véhicules avec violence. C'est un travail en perpétuel recommencement. La preuve, cette recrudescence de braquages de commerces ces dernières semaines. L'ensemble des services de l'Etat, police, gendarmerie et justice, sont très mobilisés. J'ajoute que la seule réponse répressive est insuffisante. Si certains jeunes des quartiers avaient un travail et un revenu plus réguliers, ils n'auraient pas forcément besoin



« 340 000 euros d'amende, ça fait réfléchir »

de se livrer à des trafics en tous genres. On retombe sur le problème de l'accès à l'emploi et de l'égalité des chances.

- Et sur les problèmes d'accès au logement, notamment social. Récemment, vous avez tapé du poing sur la table...

- J'ai en effet dressé 18 constats de carences pour des communes qui n'ont fait aucun effort pour respecter le seuil minimal des 20 % de logements sociaux. Ce n'est pas qu'un avertissement. Ces communes ont dû payer des amendes, la plus chère s'élevant à 340 000 euros. De quoi faire réfléchir... L'effet a été bénéfique. De ces 18 communes, j'ai reçu des engagements fermes pour des projets de construction. Au total, 850 logements sociaux. C'est une avancée, mais l'image du logement social reste négative chez nombre d'élus comme au sein de leurs électors. Elle est associée au délinquant. Dans la réalité, celui-ci ne représente qu'une infime minorité. La plupart des demandeurs sont des jeunes ménages qui ont un travail et attendent un logement.

- Des nouvelles du front de la grippe aviaire ?

- Le gouvernement a prévu le pire. Toutes les mesures de confinement et de recensement des basses-cours ont été prises. Jusqu'à présent, on a trouvé deux cygnes et des canards morts d'épuisement. Au total, 43 analyses ont été effectuées et toujours aucun cas de grippe aviaire.

■ Propos recueillis par Stéphane Piraud